

Des points pour le climat

L'agriculture est responsable d'environ 14% des émissions de gaz à effet de serre en Suisse. Agroscope, soutenu financièrement par l'OFAG, a ainsi accompagné IP-Suisse dans le développement et la mise en place d'un système de points pour la protection du climat et des ressources. Cette mesure est censée réduire de 10% l'impact sur le climat des exploitations sous label par rapport à 2016.

Texte : Maria Bystricky Photos : Stefan Gantenbein

L'agriculture utilise annuellement plusieurs milliers de tonnes de films de PE. Si ces déchets sont amenés dans l'un des points de collecte au lieu d'être brûlés dans des centrales d'incinération, ce sont des gaz de combustion et ainsi des impacts sur le climat en moins. De plus, la dépense énergétique pour le recyclage est moindre que celle nécessaire à l'extraction du pétrole et à la fabrication de films neufs.

Les bases scientifiques ont été fournies par Agroscope. Les scientifiques ont développé, d'une part, une méthode simple de calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES) de chaque exploitation. Ce qui



Maria Bystricky

Chargée de projet Analyse de cycle de vie, Agroscope

permet de quantifier l'objectif de réduction total d'IP-Suisse et celui de chaque exploitation. D'autre part, Agroscope a calculé le potentiel de réduction des différentes mesures. Une tonne de réduction de CO₂ équivaut à un point. Un nombre de points peut ainsi être attribué à chaque mesure. Pour que la mesure soit considérée dans le système de points, les réductions des émissions de

Choix de dix mesures de protection du climat, avec leur contribution à la réduction des émissions de GES

Mesure de protection du climat	Quantité*
Propre installation photovoltaïque ou achat de courant écologique	7470 kWh
Recyclage des films d'enrubannage	300 kg de film recyclé
Récupération de la chaleur lors du refroidissement du lait	130 000 kg de lait
Distribution de graines de lin aux vaches laitières	2236 kg distribués
Alimentation par phases des porcs	9,4 places porcs à l'engrais
Semis direct, sous paillis et en bandes fraisées	10 ha
Application des recommandations EcoDrive	9,6 ha
Système d'agroforesterie (50 arbres/ha)	0,18 ha
Epannage du purin avec des pendillards	770 m ³ de purin épanché
Utilisation du digestat de méthanisation au lieu d'engrais minéraux	28,5 m ³ de digestat liquide épanché

* Quantité à convertir pour obtenir un point de climat (= réduction de 1 t d'équivalent CO₂)



GES doivent être clairement démontrées, même si elles s'avèrent faibles pour certaines mesures. De plus, les mesures doivent être applicables dans les exploitations sans recul de la production.

Objectif calé sur la structure

D'après une modélisation, les exploitations IP-Suisse ont émis en 2016 environ 1,37 million de tonnes d'équivalents CO₂. Pour que chacune d'entre elles puisse contribuer à la réduction de ces émissions, un objectif basé sur ses données structurelles lui est attribué. Parmi toute une série d'indicateurs facilement disponibles, ce sont la surface et le cheptel qui donnent la meilleure corrélation avec les émissions de GES. L'importance de ces indicateurs a été déterminée à partir de données issues d'exploitations pilotes. Les terres ouvertes sont corrélées avec les émissions de protoxyde d'azote (gaz hilarant), provenant de la fumure, et les effectifs du bétail avec les émissions de méthane et plus généralement les émissions de GES liées à la production fourragère.

Quatre modèles d'exploitation

Pour le calcul de sa contribution à l'objectif de réduction d'IP-Suisse, chaque exploitation indique les mesures qu'elle applique. La liste a été établie par IP-Suisse en collaboration avec Agroscope et d'autres experts. Pour calculer le potentiel de réduction des GES des diverses mesures et leur influence sur d'autres domaines de l'environnement, Agroscope s'est servi de quatre modèles d'exploitation reflétant la moyenne de la production suisse : une exploitation de grandes cultures, une exploitation lai-

tière, une exploitation bovine particulière et une exploitation avec élevage porcin. La valeur de réduction finale de chaque mesure représente la moyenne des réductions de GES observées pour les modèles d'exploitation. On a aussi calculé l'impact de ces mesures sur d'autres domaines de l'environnement, comme les extraits de nutriments.

Conflits d'objectifs

Des mesures d'économie des ressources fossiles, comme la récupération de la chaleur produite lors du refroidissement du lait ou le recyclage des films d'enrubannage, permettent une nette réduction des émissions de GES, sans impacter d'autres domaines de l'environnement. D'autres mesures sont en revanche sources de conflits d'objectifs. Ainsi, l'utilisation des graines de lin comme complément fourrager réduit certes nettement les émissions de GES, mais remplacer certains éléments du fourrage par du lin augmente les besoins en surface, en eau, ainsi que les extraits de nutriments. En revanche, la culture du lin demande moins de produits phytosanitaires que la production des aliments fourragers usuels.

Seul compte le total de points

Le monitoring des résultats de l'application des mesures fonctionne de la manière suivante : à partir du système de points d'IP-Suisse, chaque exploitation indique les



Les troupeaux et le climat tirent profit du biochar à parts égales. Alors que les animaux mettent mieux en valeur leur ration, le biochar non digéré et évacué dans les excréments élimine durablement de l'air le CO₂ qu'il a capturé.

Initiative de la base

En lançant son système de points pour la protection du climat et des ressources en juin 2021, IP-Suisse a rencontré un écho favorable. De nombreuses exploitations sont en effet motivées à rendre visibles leurs engagements en faveur de la protection du climat et contribuent activement à proposer de nouvelles mesures. Outre une majorité de réactions positives et constructives, IP-Suisse a aussi enregistré des critiques, notamment concernant la question de la rétribution des mesures appliquées. Comme le système de points a été lancé à l'initiative des productrices et producteurs, son développement requiert aussi leur participation. **IP-Suisse**

« Nombre de mesures du système de points sont bonnes pour le porte-monnaie »

Oskar Brunner dirige une exploitation IP-Suisse respectueuse du climat dans le canton d'Argovie. Dans sa stabulation de 45 places, il produit du lait des prés sans soja. Il ajoute du biochar dans sa ration fourragère. Sa pompe à vide est équipée d'un variateur de fréquence et il récupère la chaleur produite par le refroidissement du lait pour chauffer l'eau de lavage de son installation de traite. Il lave enfin le sol du stand de traite avec de l'eau de pluie. Oskar Brunner réduit ses émissions de GES de 95,5 tonnes d'équivalents CO₂ par an avec un ensemble de dix mesures. Les plus efficaces sont l'augmentation du nombre de lactations et une gestion du purin respectueuse du climat.

Revue UFA: L'ordonnance sur les paiements directs contraint déjà les exploitations à s'acquitter d'une foule de tâches administratives. Comment avez-vous surmonté votre colère quand IP-Suisse a lan-

cé son programme de points pour le climat ?

Oskar Brunner: Je n'avais aucune raison de me fâcher. Nous devons bien entendu veiller à ce que l'on ne nous ajoute pas en permanence des tâches administratives. Mais le système de points est léger. Actuellement, nous devons uniquement saisir l'effectif du bétail. Grâce à la numérisation, le surcroît de travail est maîtrisable.

On n'accepte un travail que si l'on en retire quelque chose. Est-ce le cas ?

Je ne fais pas partie de ceux qui se plaignent d'un été caniculaire. Pas plus que je ne crois que tout va s'effondrer dans cinq ans. Mais quand on regarde sur plusieurs années, on constate les changements. Nous, les paysans, devons affronter toujours plus souvent des phénomènes météorologiques extrêmes. On ne peut pas échapper au problème climatique. Des mesures sont nécessaires. Le système de points motive

les exploitations à être actives. Mais celui qui applique des mesures doit aussi être récompensé. Pour l'opinion publique, le système de points est un atout supplémentaire en faveur de nos exploitations.

Pour économiser à peine 100 tonnes d'équivalents CO₂, vous avez beaucoup investi. Est-ce économiquement viable ?

Les gros investissements ne peuvent pas être financés par la trésorerie de l'exploitation. Ils ne sont viables et judicieux que lors d'une nouvelle construction, comme c'était le cas chez nous, ou lorsqu'il faut remplacer une installation. Mais le système de points contient aussi de nombreuses mesures qui sont bonnes pour le porte-monnaie. Ainsi, demain, je peux me donner pour objectif d'augmenter le nombre de lactations. Et ça ne me coûte rien de demander à mon voisin si une collaboration l'intéresse. Mais pour cela, pas besoin d'être un paysan IP-Suisse.

Interview : Stefan Gantenbein

mesures qu'elle applique. Ces données permettent de calculer si le label IP-Suisse dans son ensemble atteint son objectif de réduction. Les exploitations indiquent également les mesures qu'elles avaient déjà mises en

place avant 2017. IP-Suisse ne peut certes pas les comptabiliser dans les 10% de son objectif de réduction, mais elles montrent le travail de pionnier fourni par ces exploitations avant la date de référence. Ce

monitoring permettra de savoir si les exploitations peuvent déjà réduire suffisamment leurs émissions de GES avec les mesures existantes ou si le catalogue doit encore être étoffé, et de quelle manière. ■

Annonce



Nettoyer les sols non-perforés - à tout moment et partout

Le robot racleur Lely Discovery Collector offre des solutions de construction d'étables flexibles et extensibles. Selon les besoins et le compartiment de l'étable, le fumier peut être poussé ou aspiré. Cette aide quotidienne silencieuse, fiable et compacte est déjà utilisée dans plus de 190 exploitations agricoles suisses.

Intéressé ? Contactez ensuite votre conseiller Lely.

LELY CENTER Härkingen, 032 531 53 53, info@sui.lelycenter.com

